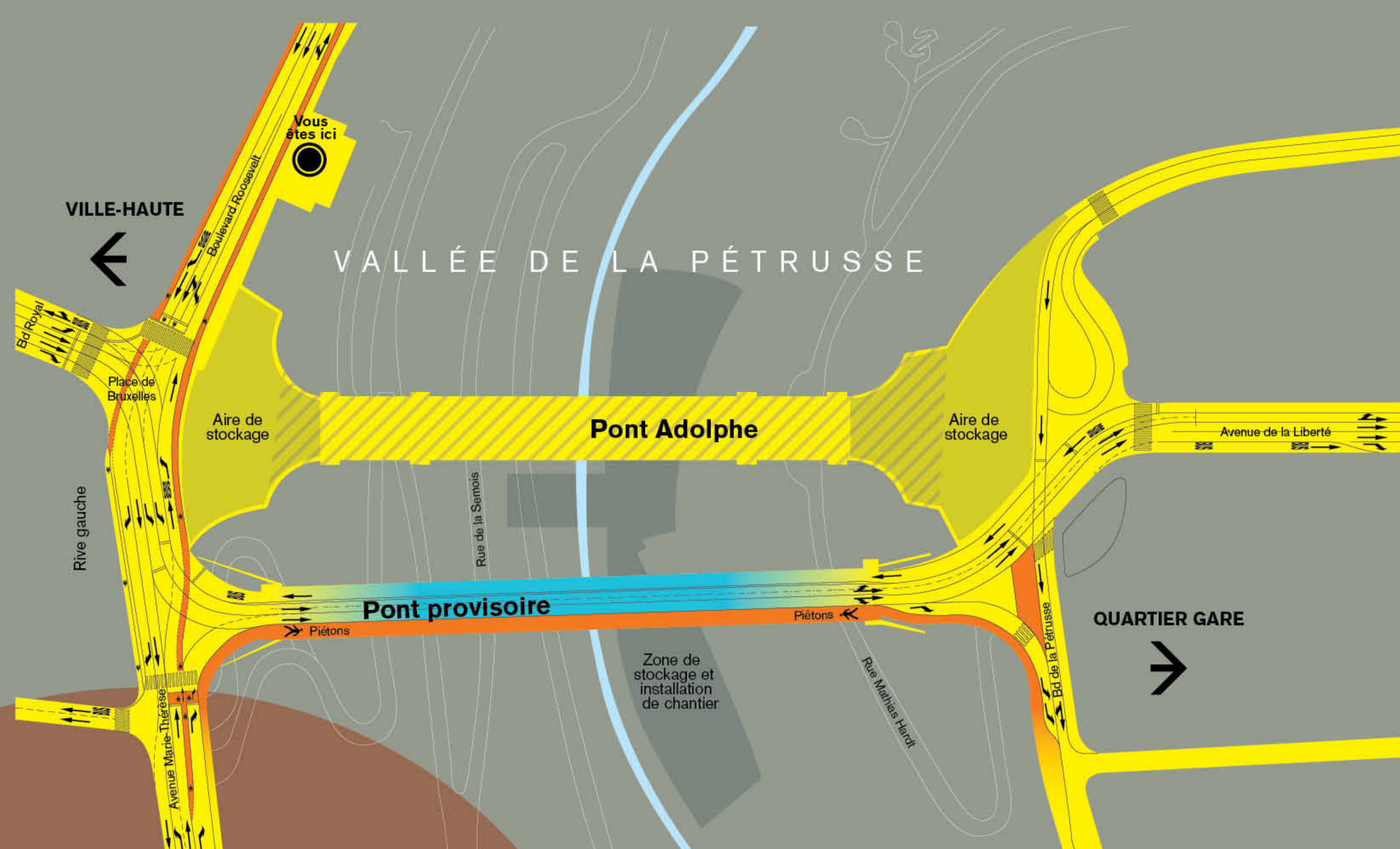


LE PONT PROVISOIRE



Phase 1

Réaménagement de l'infrastructure routière dans la vallée de la Pétrusse (renforcements des voies d'accès, reconstruction de deux petits ponts existants, construction d'un petit pont provisoire).

Phase 2

Enlèvement et déplacement de certains arbres le long de l'avenue Marie-Thérèse et du boulevard de la Pétrusse. Idem pour d'autres arbres de la vallée, situés dans le périmètre des fondations des futures piles. Les arbres en bon état ont été stockés dans la pépinière des Ponts et Chaussées du Kirchberg.

Phase 3

Installation de chantier et déplacement du serpentín (côté avenue Marie-Thérèse).

Phase 4

Construction de deux culées en terre armée et des fondations des piles au fond de la vallée. Déviation des réseaux existants depuis le pont Adolphe vers les culées du pont provisoire.

Phase 5

Montage sur site de la charpente métallique du pont provisoire.

Phase 6

Déplacement de la chaussée et réaménagement des places attenantes.

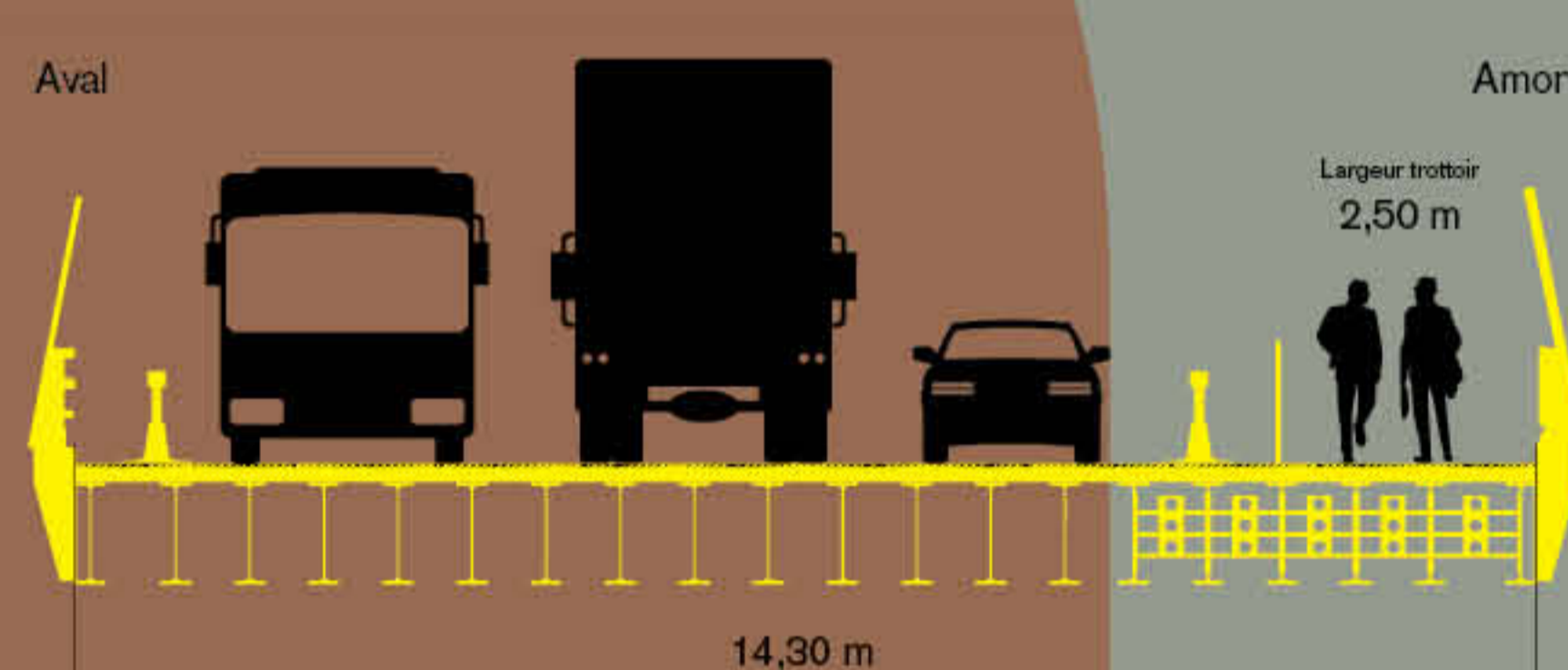
Phase 7

Phase d'exploitation du pont provisoire pendant la réhabilitation du pont Adolphe.

Phase 8

Démontage et démolition du pont provisoire.

Coupe pont provisoire



La réhabilitation du pont Adolphe à Luxembourg nécessite la démolition complète du tablier et des tympans ainsi que l'enlèvement d'une partie des voûtes d'élévation. Il s'avère donc impossible de maintenir la circulation sur ce pont pendant la réalisation des travaux de confortement. En effet,

l'intensité des flux de circulation qui traversent chaque jour le pont Adolphe assurant la liaison entre la Ville-Haute et la gare centrale exige la mise en place d'une solution de rechange sous forme d'un pont provisoire.

Le 10 mai 2011, la loi portant sur la réalisation du pont provisoire et les accès au chantier dans le cadre de la réhabilitation du pont Adolphe est votée à la Chambre des Députés. Les dépenses occasionnées par cette loi ne peuvent pas dépasser le montant de 23 millions d'euros.

- Ce pont provisoire métallique aura un gabarit de trois voies de circulation et d'un trottoir du côté ouest. Des trois voies de circulation, deux seront à disposition du trafic individuel, en direction de la gare, et une voie sera réservée aux transports en commun en direction de la ville. La structure provisoire restera en place uniquement durant la période des travaux de réhabilitation du pont Adolphe.
- Le pont provisoire reliera l'avenue Marie-Thérèse du côté ville, au boulevard de la Pétrusse côté gare. La structure provisoire se situera à une distance d'environ 30 m du pont Adolphe et aura une longueur totale de 174 m.



Le saviez-vous?

Durant la durée des travaux, un accent tout particulier sera porté aux riverains afin de leur éviter d'éventuelles nuisances sonores et vibratoires. Des mesures acoustiques appropriées seront mises en place afin de diminuer autant que possible ces nuisances.

Pour aménager ce pont, douze arbres ont été déplacés et entreposés à la pépinière du Kirchberg, deux ont été replantés dans la vallée et une vingtaine d'entre eux ont été abattus.

Simulation du pont provisoire